Renseignements administratifs et financiers

Propositions d'offrandes

Décorations du mérite diocésain

Médaille d'or du mérite diocésain à partir de 20 ans de bénévolat *(à l'ordre de ADN économat)*	95 €
Médaille d'argent du mérite diocésain à partir de 10 ans de bénévolat *(à l'ordre de ADN économat)*	65 €

Honoraires des messes

Messe	18 €
Messe d'actions-de-grâce	30 €
Messe anniversaire	60 €
Une neuvaine	180 €
Un trentain à partir de	600 €

Casuel

Baptême	50 € *(à titre indicatif)*
Mariage	200 € *(à titre indicatif)*
Funérailles	180 € *(à titre indicatif)*

Tarifs

Honoraires pour prédicateurs, experts et conférenciers

Prêtres, diacres, religieux non rémunérés par le diocèse. Honoraires approuvés par le secrétariat de l'épiscopat et des conférences de supérieurs majeurs.

Service diocésain des affaires économiques
Tél. 04 92 07 80 30

Intervention d'une heure	53 €
Conférence, exposé, réunion d'une soirée	96 €
Une journée de recollection	115 €
Un week-end	181 €
Retraite ou session de plusieurs jours *(ordre de grandeur)* 115 € / jour)	

Ces sommes ne comprennent pas les frais de dépacement, qui doivent être remboursés à part. En cas de célébration eucharistique, l'offrande de messe de 18 € est à verser séparément.

Déplacements

Indemnités kilométriques	0,4 € du km jusqu'au 31/12/2023
	0,45 € du km à partir du 01/01/2024
Train, avion	Sur justificatif

Les prêtres et religieux du diocèse ne sont remboursés que de leurs frais de déplacement liés à leur mission pastorale.

Affaires économiques

Économat diocésain

Compte bancaire : Association diocésaine de Nice
Caisse d'Épargne Côte d'Azur
BIC : CEPAFRPP831
IBAN : FR 76 1831 5100 0008 0045 7418 022

Modifications pour
Le Répertoire diocésain 2024/2025

ATTENTION
Ce répertoire a été actualisé au 1er novembre 2023.

La version en ligne est disponible et actualisée
tout au long de l'année :
nice.catholique.fr

Corrections et modifications à apporter
par courriel à l'adresse suivante :
repertoire@nice.catholique.fr